



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 05/07/2021

Votre annonce n°**21-78409** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.

Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

D1 Formulaire Avis de convention de DSP

Département(s) de publication : **14**
Annonce No **21-78409**

I. II. IV. VI.

AVIS DE CONCESSION

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

- 1.1) **NOM ET ADRESSES**
DEPARTEMENT DU CALVADOS, 14000, CAEN, F, Téléphone : (+33) 2 31 57 12 90, Courriel : estelle.brard@calvados.fr, Code NUTS : FRD11
Adresse(s) internet :
Adresse principale : <http://www.calvados.fr>
Adresse du profil acheteur : <https://www.calvados.fr/accueil/espace-marches-publics.html>
- 1.3) **COMMUNICATION**
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.calvados.fr/accueil/espace-marches-publics.html>
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
autre adresse : Département du Calvados, Boulevard Bertrand, 14035, CAEN, F, Courriel : paul-emile.hery@calvados.fr, Code NUTS : FRD11, Adresse internet : <https://www.calvados.fr/accueil/espace-marches-publics.html>, Adresse du profil d'acheteur : <https://www.calvados.fr/accueil/espace-marches-publics.html>
Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :
par voie électronique via : <https://www.calvados.fr/accueil/espace-marches-publics.html>
- 1.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**
Autorité régionale ou locale
- 1.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**
Autre activité : Collectivités territoriales
- 1.6) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

SECTION II : OBJET

- II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**
- II.1.1) **Intitulé :** 2021ETP191 - Renouvellement de la convention de délégation de service public relative à la gestion du service d'écorage aux ports de pêche de Port en Bessin Huppain et Grandcamp-Maisy
Numéro de référence : 2021ETP191
- II.1.2) **Code CPV principal :**
Descripteur principal : 63721200
Descripteur supplémentaire :
- II.1.3) **Type de marché**
Services
- II.1.4) **Description succincte :** La présente consultation a pour objet de procéder au renouvellement de la convention de délégation de service public relative à la gestion du service d'écorage aux ports de pêche de Port-en-Bessin-Huppain et de Grandcamp-Maisy (numéro de dossier 2021ETP191) pour une durée de un an. Le délégataire assurera, à ses risques et périls, la gestion et l'exploitation du service d'écorage des installations portuaires des ports de pêche de Port-en-Bessin-Huppain et de Grandcamp-Maisy. A ce titre, le délégataire assure notamment la gestion de la place de marché départementale mise en place entre les ports de pêche de Port-en-Bessin-Huppain et de Grandcamp-Maisy. Le service d'écorage consiste à accomplir un ensemble d'opérations destinées à permettre la débarque et la première mise en marché des produits de la pêche.
- II.1.5) **Valeur totale estimée :**
Valeur hors TVA : 1 360 000 euros
- II.1.6) **Information sur les lots :**
Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Délégation de service public, Installation portuaire
- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé :**
Lot n° :
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 63721200
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FRD11

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : La présente consultation a pour objet de procéder au renouvellement de la convention de délégation de service public relative à la gestion du service d'écorage aux ports de pêche de Port-en-Bessin-Huppain et de Grandcamp-Maisy (numéro de dossier 2021ETP191) pour une durée de un an. L'actuel contrat de concession arrivant à échéance le 31/12/2021, le nouveau contrat débutera le 01 janvier 2022. Dans ce cadre, les missions générales qui seront confiées au délégataire sont les suivantes : L'ECORAGE TECHNIQUE - organisation du rapatriement des marchandises - préparation et mise en place des tapis et des bacs - mise à disposition du matériel de pesée - mise à disposition et logistique des emballages récupérables - nettoyage des quais et des halles de vente - gestion du fonctionnement du froid - maintenance du matériel à l'exception de l'installation de réfrigération - organisation des services aux pêcheurs - incitation des pêcheurs de la côte Est du Calvados à s'intégrer dans l'organisation de la place de marché départementale, - gardiennage de la halle à marée et du centre logistique de débarque L'ECORAGE ADMINISTRATIF - chaîne de facturation - gestion administrative du personnel de débarque - gestion des taxes, retenues, redevances et prélèvements - comptabilité et informations statistiques L'ECORAGE FINANCIER - suivi des cautions et du renouvellement - paiement des ventes aux bateaux - recouvrement des achats des mareyeurs - financement du découvert - perception et reversement des taxes

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous

1. Pertinence et cohérence de l'offre budgétaire et financière : 40 %
2. Valeur professionnelle et technique de l'offre : 30 %
3. Pertinence et cohérence des mesures qualitatives de l'offre : 30%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 1 360 000 euros

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 12

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui

Identification du projet : Fond Européen pour les affaires maritimes et pour la pêche (FEAMP)

II.2.14) Informations complémentaires : La présente convention s'inscrit dans le cadre du Fond Européen pour les affaires maritimes et pour

la pêche (FEAMP). Ce fond structurel européen est défini par le règlement (UE) n°508/2014 du 15 mai 2014. Il a pour but d'aider les populations côtières et les personnes qui travaillent dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture à s'adapter à la nouvelle politique commune de la pêche (PCP) de l'Union européenne.

Mots descripteurs : Installation portuaire

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Une lettre de candidature indiquant : - le nom et la dénomination sociale du candidat, - la forme juridique du candidat (SA, entreprise individuelle, établissement public...) - l'adresse postale, les numéros de téléphone et l'adresse électronique du siège social ainsi que ceux de l'unité ou l'établissement qui exécutera le service de l'écorage, - les noms, prénoms et qualité de la ou des personnes ayant le pouvoir d'engager le candidat accompagné d'un justificatif prouvant l'habilitation à engager le candidat, - la date de création ainsi que l'historique du candidat, - un exposé succinct des motivations. Les renseignements relatifs à la régularité de la situation du candidat : - Une déclaration sur l'honneur attestant : - Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concessions prévue aux articles L3123-1 à L3123-14 du code de la commande publique - Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts. - une attestation sur l'honneur affirmant que le candidat est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés, - Les certificats justifiant que le candidat a satisfait aux obligations fiscales, et sociales prévues à l'article L3123-2 du code de la commande publique

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession : : Le délégataire assurera, à ses risques et périls, la gestion et l'exploitation du service d'écorage. Sa rémunération sera substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service à savoir des taxes et des redevances perçus sur les usagers et dont la tarification sera fixée dans la convention de délégation de service public. Le service de l'écorage sera exploité aux moyens des ouvrages, outillages, matériels et équipements mis à disposition du délégataire par le département du Calvados, ceux rachetés au précédent délégataire ainsi que ceux fournis par le délégataire.

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

6 septembre 2021 - 16:30

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif, 3 rue Arthur Leduc, 14050, CAEN, F, Adresse internet : <http://caen.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif règlement amiable, 22 Mail Pablo Picasso BP 24209, 44042, NANTES, F

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans un délai de trente et un jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché ; - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat : délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le tribunal administratif peut être saisi par voie électronique via l'application informatique " télérecours citoyens " accessible sur le site internet www.télérecours.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être demandés : Conseil départemental du Calvados Service juridique BP 20520 14035 CAEN Cedex 1 tel 02.31.57.10.48

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

5 juillet 2021

Éléments de facturation :

Numéro du service exécutant : AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT

Numéro d'engagement juridique : 2021ETP191

Classe de profil : Déb. privés - Pers. physique

Siret : 22140118500014

Libellé de la facture : Conseil Départemental du Calvados (14) DGA AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENTS 1 PLACE GAMBETTA, F-14000 Caen.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 6 septembre 2021

Objet de l'avis : 2021ET191 - Renouvellement de la convention de délégation de service public relative à la gestion du service d'écorage aux ports de pêche de port en bassin huppain et grandcamp-maisy

Nom de l'organisme : DEPARTEMENT DU CALVADOS

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR4076525



> Informations légales